

Les outils de cohérence interne



Evaluer,
c'est faire la preuve de la cohérence de nos pratiques
avec les orientations choisies.

*« Ce que nous disons, ce que nous annonçons,
le faisons-nous toujours ? »*

C'est le moyen privilégié de prendre conscience des éventuels écarts entre notre projet fédéral et sa mise en actes ; c'est le moyen de les remettre en question, d'amender notre projet si besoin et de nous assurer de la qualité de notre démarche !

Pour les Associations :

Valoriser les pratiques associatives

- Se servir **d'outils d'évaluation*** des pratiques associatives et en communiquer les questionnements à la Fédération : se servir de cette occasion pour un dialogue constructif entre C. A. de la Fédération et de l'Association...



Pour les Etablissements :

Valoriser les pratiques institutionnelles

- Utiliser les outils d'auto évaluation exigés par la loi 2002-2 et en donner communication synthétique à la Fédération sous forme de questions prioritaires, de réflexions et de sujets faisant débat.

Pour la Fédération elle-même :

Valoriser les pratiques fédératives

- Notre Fédération qui requiert la lisibilité et la transparence de la part de ses adhérents, veut, elle-même, s'assurer de l'adéquation entre son projet et sa mise en œuvre.



* Nous nous référons par exemple au guide de l'UNIOPSS : « L'Ambition associative »